

Procès-verbal de synthèse du Conseil Municipal du 5 juin 2026

1-Administration générale

1-1 Election des délégués du Conseil Municipal aux Elections sénatoriales

Le Conseil Municipal désigne parmi ses membres 15 Délégués et 5 Suppléants, au scrutin de liste. Ces Délégués participeront au scrutin des Elections Sénatoriales le 27 septembre prochain à Quimper.

1 2 Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) à la suite des élections municipales

En début de Mandature, le Conseil Municipal doit établir une liste de 32 contribuables qui servira de base aux Services Fiscaux pour établir la liste des 8 membres titulaires et 8 membres suppléants de la CCID installée pour la durée du Mandat. Pour 27.

1 3 Changement du taux de la taxe d'aménagement

Le Conseil vote le taux de 2%. Pour 27.

2-Haut Léon Communauté

2-1 Désignation d'un délégué au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC). Désignation de Frank COCAIGN. Pour 26 (1 déport).

2-2 Avis sur le PLUih avant approbation du Document en Conseil Communautaire

Avis défavorable : 26 voix (1 abstention).

2-3 Positionnement du Conseil Municipal sur le transfert de plein droit de certains pouvoirs de polices administratives spéciales en début de Mandat

Opposition au transfert : 26 pour (1 déport).

3-Relation Commune/associations locales

3-1 Convention entre la Commune et la Station SNSM de CLEDER pour l'utilisation du Local de Poulennou

27 pour.

4-Gestion du domaine communal

4-1 Tarif annuel d'occupation d'un emplacement de moins de 5 m2 pour un usage de « cabane-conciergerie » situé Place de Herleshausen

Tarif 120 €/an. 27 pour.

4-2 Mise en place de la redevance pour occupation du Domaine Public Communal (RODP) concernant les réseaux de télécommunications

27 pour.

5-Questions diverses-information

5-1 Admission en non-valeur de créances irrécouvrables (2022-2024)

Les créances d'un montant inférieur à 100,00 € font l'objet d'un arrêté du Maire et les créances de 100,00 € et plus nécessitent une délibération pour être admises en non-valeur. Pour 27.

5-2 Subvention exceptionnelle à la Société Hippique du Léon

Organisation à Cléder du concours cantonal des chevaux bretons modèle et allures : 300 €.

Pour 27.

5-3 Tarifs du séjour du Centre de Loisirs en Vendée

Pour 27

Informations

Ouverture de la paillote snacking de Kerfissien le 15 juin

Le marché annuel du Bourg se tiendra le vendredi de 16h00 à 20h00 à partir de septembre 2026

